

BARREAU.



**Discours prononcé, le 26 décembre 1858, à la
séance de rentrée de la Conférence des avocats,
par M. A. Fourtanier, bâtonnier de l'Ordre.**

MES JEUNES ET CHERS CONFRÈRES,

L'ouverture des conférences est pour les anciens de l'Ordre comme pour vous une solennité pleine d'émotion qui fait battre leur cœur de joie et d'espérance. Dans ces paisibles tournois à fer émoussé et visière abattue, se sont bien souvent révélés des esprits supérieurs qui s'ignoraient eux-mêmes, et qui sont devenus la gloire du barreau. Aussi encourageons-nous vos efforts de la voix et du geste, lorsque vous vous livrez à ces exercices qui façonnent et préparent si bien aux combats plus sérieux et plus solennels de l'audience. En assistant à ce spectacle animé, nos regards amis s'arrêtent sur chacun de vous, et avec l'inquiète préoccupation de l'avocat jaloux de voir grandir une profession ardemment aimée, nous cherchons dans vos rangs ceux qui s'élèvent et qui bientôt seront assez forts pour recueillir et conserver le noble héritage auquel vous aspirez tous.

Notre carrière est attrayante et rude à la fois, et c'est par son âpreté même qu'elle plaît aux fortes intelligences, et aux caractères

énergiquement trempés. Si la route à parcourir est unie et facile, le ciel toujours serein et les vents favorables, l'homme s'endort sans souci du lendemain qui doit ressembler à la veille, et le rayon divin que Dieu mit à son front, pâlit et s'éteint bientôt dans une nuit profonde. Il faut à son génie, pour qu'il se déploie dans toute sa puissance, les sentiers inaccessibles à gravir, les vents déchaînés à plier sous son joug comme un coursier docile, les orages de la place publique, plus redoutables que ceux du monde matériel, à combattre et à vaincre. Alors il m'apparaît comme le roi de la création, et dans son regard je vois briller une étincelle du feu sacré qui témoigne de sa céleste origine.

Pour lui point de repos, et il ne satisfait aux lois de sa nature et aux volontés de son immortel créateur, qu'en se consacrant sans terme ni mesure à l'incessant labeur qui est la condition de son existence.

Sous notre drapeau, si vous l'acceptez avec la ferme résolution d'y demeurer fidèle, cette loi est largement comprise et obéie. Comme le magistrat, le soldat et le prêtre, l'avocat appartient à une sainte milice, qui ne compte ni ses fatigues, ni ses dangers, ni ses douleurs, et accepte sans regret le sacrifice de ce que l'on appelle les plaisirs de la vie, dans un monde qui ne connaît pas les jouissances cachées au fond du calice dont les bords paraissent si pleins d'amertume.

Dans le sein de notre Ordre, vous ne trouverez, à côté des austérités qu'impose le travail, ni le tumulte, ni les intrigues, ni les ambitions qui s'agitent à tous les degrés de l'échelle sociale. La paix de l'âme et la liberté d'esprit qui en est la compagne inséparable, sont pour nous d'une nécessité trop grande pour que nous permettions à ces passions vulgaires de franchir le seuil et de troubler la sérénité de notre demeure. Indépendants et libres, nous ne demandons qu'à de persévérants efforts, l'estime publique et le succès qui en sont la haute récompense.

Mais ce succès, cette considération publique si justement enviée, ne sont pas une conquête facile, et la renommée vend bien cher les couronnes que sa main avare laisse tomber sur quelques fronts privilégiés. Demandez à ceux qui les ont obtenues de quelles longues veilles ont été précédés leurs triomphes. Et puis, cette renommée, si on est assez heureux pour l'atteindre, il faut

la retenir et l'enchaîner à son nom, sous peine de la voir, insultante et railleuse, se dégager de vos mains languissantes pour proclamer votre faiblesse, après avoir chanté votre victoire. L'immobilité même dans notre profession est une fatigue et une lourde peine.

Faut-il nous en affliger? — Non certes. Le sommeil dans le succès fut toujours un danger. Que de lauriers ont été flétris, pour avoir cédé à cette décevante séduction! L'avocat, par la nature même de ses devoirs, est à couvert de ces défaillances et de ces langueurs. Sous le feu de l'émulation qu'entretiennent les luttes de chaque jour, où il apporte tout ce que son intelligence a de force et son âme de chaleur, ses facultés se retrempent, se ravivent et s'élèvent. Comme l'athlète des anciens temps, s'il a préparé sa victoire par de longs et violents exercices, il ne laissera pas, dès le lendemain, engourdir et sa main et son bras qui, dans un combat nouveau, doivent soutenir l'honneur de sa couronne.

Mes jeunes confrères, ainsi nos anciens comprenaient leurs devoirs, et la tradition vous dit assez combien ils y furent fidèles.

A cette condition est subordonnée la gloire de notre Ordre. C'est vous qui devez en être les continuateurs et les pieux dépositaires. Tout m'assure que, dans vos mains, ce dépôt ne périra pas!

Laissez-moi néanmoins vous prémunir contre un danger qui préoccupe à juste titre les anciens du barreau, dont la sollicitude vous enveloppe de son sympathique intérêt.

L'improvisation aujourd'hui est seule admise dans nos débats judiciaires. Le discours écrit, dont la solennité et la raideur ne peuvent se plier aux nécessités imprévues de l'audience, est banni du Palais. Dans la solitude du cabinet, il n'est donné à personne de pressentir les accidents qui éclateront au milieu du combat. La proposition que vous avez développée avec le plus de complaisance sera justement celle qu'accepte votre contradicteur, et ce travail qui vous avait coûté de longues veilles, impatiente et fatiguée. Un mot qui s'échappe de la bouche du magistrat, la direction que son expérience imprime à la discussion qui s'ouvre devant lui, peuvent transformer la cause et déchirer dans vos mains les feuilles malheureuses auxquelles est rivé votre esprit, et dont il est impuissant à se dégager.

A la barre de la cour d'assises, la situation est plus périlleuse encore!

Si le trouble de la physionomie de l'accusé ou du témoin, les agitations d'une conscience écrasée sous le poids d'une révélation inattendue, le bouleversement et la pâleur du visage trahissant aux yeux du juge attentif les inquiétudes et les angoisses que le remords attache toujours au cœur des criminels, viennent donner à l'accusation des armes d'autant plus redoutables qu'elles étaient moins préparées, que deviendra votre discours écrit loin des orages, et où ne se reflètera aucune des émotions du drame dans lequel un rôle si important vous était dévolu? Oh! alors, un véritable désespoir, aggravé par la conviction de votre impuissance, vous saisira au cœur, et dans votre esprit désolé, vous chercherez en vain une pensée qui rassure et un argument qui relève vos espérances ou votre courage. Dépositaires de la vie et de l'honneur d'un homme dont une famille éplorée a remis le sort dans vos mains, vous éprouverez ces défaillances et ces terreurs qui assiègent et châttent sans pitié l'orateur téméraire qui, son manuscrit à la main, s'est aventuré dans la lice.

L'improvisation est donc une nécessité, une loi impérieuse. Nous devons tous en étudier les secrets, et en apprendre les règles difficiles. Notre toge, sans cela, au lieu d'être l'espoir de l'infortune qui s'abrite sous son patronage, deviendrait un piège et un danger.

Voyez aussi de quelle sympathique bienveillance l'auditoire se plaît à entourer l'orateur rompu aux exercices de la parole, qui se lève, confiant et calme, pour écarter du front de l'accusé la flétrissure qui le menace! — Son courage intéresse, et déjà les émotions que le malheur a toujours eu le privilège d'exciter dans nos âmes le soutiennent et le fortifient. On aime à voir ce noble patron de toutes les misères, que la sollicitude de nos lois place à côté de l'homme chargé d'opprobre et quelquefois souillé de sang, lui prêter une parole amie, le relever de sa déchéance et l'ennoblir par son contact. Et si Dieu a donné à l'avocat, investi de cette touchante mission, la sensibilité du cœur, la chaleur de l'âme, et cette délicatesse d'organes qui s'impressionne profondément à la vue des larmes d'une famille et au spectacle d'une immense infortune, il sortira de sa poitrine des accents passionnés qui arracheront, aux juges attendris, la sentence de mort que leur main tremblante essaierait en vain de retenir.

Mes jeunes confrères, ce tableau n'est pas un jeu de mon imagi-

nation se plaisait à raconter les triomphes auxquels pourrait aspirer l'éloquence humaine, si les qualités diverses qui la font si entraînant et si souveraine étaient réunies sur une seule tête. Plus âgé que vous, j'ai bien des fois été témoin de ces prodiges, lorsque sur le tableau de notre Ordre figurait le grand nom de Romiguières. Pour lui la nature avait tout fait. L'élévation de sa taille, la beauté de son visage, la puissance de sa voix imposaient dès l'abord, et chacun attendait dans le recueillement les paroles qui allaient sortir de cette bouche admirée. Une dialectique serrée et pressante était, en général, le seul ornement de son discours. Mais si une passion profonde venait tout-à-coup émouvoir cette organisation merveilleuse, sur sa physionomie transfigurée se reflétaient les sentiments divers qui agitaient son âme. Alors ses lèvres frémissantes laissaient échapper, comme un cri de désespoir et de douleur, ses lamentations sur les ruines sanglantes de Missolonghi et sur la Grèce martyrisée par le cimetière ottoman. Alors, alors couvrant de sa toge de jeunes hommes que l'amour de la liberté avait conduits sur les rives de la Bidassoa, pour tenter la fidélité au drapeau d'une armée française, il arrachait à ses juges eux-mêmes de frénétiques applaudissements, et sous le prestige de son éloquence, les sombres voûtes de la cour d'assises, dépouillant leur tristesse, se couvraient de lauriers et de fleurs comme pour une fête.

Mais hélas! triste et amer témoignage de la vanité des choses humaines! de cet homme puissant, dont la cité était fière, et auquel une jeunesse enthousiaste décerna les plus enivrantes ovations, que nous reste-t-il aujourd'hui? Des souvenirs qui, chaque jour, s'amointrissent et s'effacent en s'éloignant de l'époque agitée où éclatait sa parole; à peine quelques lambeaux de phrases conservés dans la mémoire de ses pieux admirateurs, et qui, bientôt à leur tour, tomberont dans l'oubli, semblables à ces sons fugitifs qu'un lointain écho murmure une dernière fois pour les laisser mourir.

Oui! tel est le sort des plus illustres d'entre nous. Et malgré l'ingrat oubli qui vient s'asseoir sur la tombe de l'avocat, le lendemain du jour où il y est descendu, ce sort est encore digne d'envie. Est-il rien qui égale les jouissances dont déborde son cœur, si par ses efforts le bon droit a triomphé des ruses de la fraude, si une

tête précieuse a été arrachée à l'infamie et au glaive de la loi, si l'honneur d'une famille désolée a été sauvé de la flétrissure? La postérité, il la trouve dans les sympathies et l'admiration de ses contemporains. Sa gloire, il est vrai, est fugitive et promptement s'efface; mais elle est si retentissante et si pure, que ses enivremens d'odomnagent de sa courte durée.

Courage donc! mes jeunes amis; la couronne qui vous attend au bout de la carrière ne saurait être achetée par trop de sueurs et de fatigues! Elle est le prix d'une lutte à outrance, et non de l'un de ces rapides combats qui laissent au vainqueur le temps de s'amollir au sein de son triomphe.

Ne croyez pas qu'en détrônant le discours écrit, l'improvisation vous ait fait une existence moins occupée et des loisirs plus nombreux. Cette erreur qu'accepteraient avec trop d'empressement peut-être des esprits enclins à l'indolence, je tiens à la combattre. L'organisation même la plus favorisée n'arrive pas sans de pénibles veilles à exprimer sa pensée en public avec netteté et vigueur. Sans doute, c'est un don précieux du ciel que celui de trouver sous sa main une formule élégante qui vienne donner à votre discours la grâce et la pureté que la méditation seule procure; mais c'est aussi un art qui exige de longues études, une application soutenue et de fréquents exercices. Je ne veux pas, il est vrai, que le discours écrit se produise à la barre; mais, dans l'intérieur de votre cabinet, livrez-vous souvent à ce genre de travail, qui concentre et féconde plus que tout autre les facultés de l'intelligence. La plume est le meilleur maître de la parole: et si vous êtes jaloux de conquérir ce talent de bien dire, objet de notre culte et de nos plus vives aspirations, apprenez à écrire, et bien des obstacles seront aplanis.

Venez aussi, venez à nos audiences; et, dans la magistrature comme dans le barreau, vous trouverez des modèles dignes d'exciter en vos cœurs une chaleureuse émulation. Vous écouterez avec recueillement cette parole austère, élevée et vigoureuse, qui, du siège du ministère public, tombe avec une concision d'autant plus admirable que l'élégance et la pureté de la forme y sont plus respectées. La langue des affaires, vous l'apprendrez au prétoire du Tribunal de première instance, à l'école de ces avocats expérimentés qui, chaque jour sur la brèche, doivent à leur longue pra-

tique une sagacité et des ressources que l'on demanderait en vain à d'abstraites études. Venez entendre aussi ces orateurs divers, au parler gracieux et facile, dont le goût et la mesure vous charment à votre insu, et enveloppent l'auditoire et le juge d'une irrésistible séduction. Dans un débat solennel, et si vous désirez savoir comment se plaident les grandes causes, assistons ensemble aux magnifiques développements que, dans un style et brillant et coloré, certains de nos confrères savent élever à la hauteur des considérations morales et philosophiques les plus émouvantes.

C'est après avoir été témoin de ces luttes et de ces succès, que le jeune avocat, rentré dans la solitude de sa demeure, sent battre son cœur d'admiration et d'enthousiasme, et se jure à lui-même de conquérir à son tour cette palme oratoire qui longtemps l'empêchera de dormir.

Mais quelque éclatant qu'il soit, le talent ne saurait suffire aux nobles exigences de notre profession. Pour le vulgaire, sans doute, une parole éblouissante le fascine et l'entraîne; mais le magistrat qui vous écoute, le public intelligent qui vous observe avant de vous accorder son estime, veulent pénétrer dans l'intimité de votre âme, et savoir si, sous ces dehors séducteurs, ne se cachent pas le vice, la perfidie ou la cupidité. Malheur à vous, si cette épreuve que tous nous sommes obligés de subir, tourne à votre honte! La considération publique s'éloigne aussitôt; la défiance accueille votre parole que ne soutient plus le prestige de la loyauté de l'orateur, et la haute intelligence que vous avez reçue du ciel, redoutée comme une perfidie ou un danger, s'éteindra dans l'impuissance et dans l'isolement.

La probité donc! non pas cette probité vulgaire qui consiste à ne pas toucher aux biens d'autrui; mais cette sévérité de mœurs, cette droiture inflexible qui n'hésite jamais en face du devoir; ce courage, cette noble intrépidité qui ne réserve pas ses colères pour la faiblesse et l'infortune, mais qui sans aucun souci des ressentiments ou des haines grondant autour de lui, arrache, calme et fier, à la perversité que protège un grand nom ou une haute position sociale le masque à la faveur duquel s'abritaient impunies la spoliation et la fraude: voilà pour l'avocat et pour sa vie militante d'ordinaires devoirs dont l'oubli serait une faute, et dont l'accomplissement n'est à ses yeux ni un sujet d'orgueil, ni le témoignage

de l'une de ces qualités rares que possèderaient seules quelques âmes d'élite.

Ainsi, Messieurs, avaient vécu et grandi ceux dont la perte récente a fait dans nos rangs des brèches si irréparables et si douloureuses.

Le premier d'entre eux fut, pendant trente années, l'orgueil de notre barreau, sur lequel sa renommée jetait un éclat que la mort couvre maintenant de ses voiles funèbres. Par un privilège bien dû à sa mémoire si justement aimée, au lendemain de ses funérailles, et sans attendre que le silence se fût fait autour de son tombeau, nous avons voulu que sa vie vous fût racontée comme le modèle le plus attendrissant et le plus pur de tous les devoirs qu'impose notre belle profession. Cette vie a été si calme, si douce et si pleine, sans trouble et sans orages, étrangère aux passions de la place publique, et des régions élevées où se discutait autrefois le destin des empires, vous en suivrez le cours avec le sympathique intérêt qui s'attache au touchant assemblage de la vertu, de la modestie et de la gloire. Elle s'est écoulée tout entière entre les veilles du cabinet où chaque nuit il préparait, athlète infatigable, les armes destinées au combat du lendemain, et les luttes du forum où il déployait de si étonnantes ressources. Homme de cœur et homme de bien, passionné pour son art, il ne voulut jamais se séparer de cette toge, instrument de sa renommée, qui, déposée sur son cercueil, commandait à tous, comme si elle eût été animée du feu de sa pensée, un respect plus profond que n'eussent pu le faire les titres, les rangs, les dignités, malgré tout leur prestige ! Il portait dans son sein le germe du mal cruel qui devait si rapidement dévorer son existence, qu'il venait encore à cette barre regrettée se traînant avec peine, pour donner à ceux qui ne l'avaient pas entendu, un témoignage de sa force, et conquérir dans le procès *Louvrieu* une dernière couronne. Un autre vous dira bientôt les éminentes qualités de cette rare créature. Mon dessein n'est pas de déflorer un sujet aussi émouvant. Pardonnez à l'amitié l'expression de tristesse qui, involontairement, s'échappe de mon âme. En présence de cette tombe où reposent les restes de l'homme que j'ai le plus aimé, mes yeux sont impuissants à retenir les larmes ; en se séparant d'elle, mon cœur éprouve le besoin de la considérer encore et de lui jeter un dernier adieu et un dernier regret.

A côté de lui Mazoyer, qui longtemps fut son émule et presque son rival, a succombé à son tour sous la foudroyante invasion d'une maladie cruelle. Il était aussi l'une de nos illustrations les plus légitimes. Nous l'avons vu, prodiguant les inépuisables richesses de son esprit, étonner bien des fois ses adversaires par la précision de son coup-d'œil, et la fécondité des ressources qui, dans les causes les plus désespérées, arrêtaient la décision sur les lèvres du juge, et rendaient les chances incertaines.

Il était né homme d'affaires. Pour lui, les débuts, par une faveur exceptionnelle, n'ont eu ni les tourments, ni les angoisses intimes dont aucun de nous n'a été affranchi. Des bancs de la Faculté, et tenant dans sa jeune main le diplôme de licencié qu'il venait d'obtenir, il se rend au palais du Tribunal de première instance, sans s'arrêter en route pour préparer ses forces; et, sûr de lui-même, il descend dans la lice avec une confiance qui étonne, et que d'éclatants succès justifèrent bientôt. A l'arrivée de ce nouveau venu, les rangs s'ouvrirent d'eux-mêmes. Il prit possession de la première place comme si, de tous les temps, elle lui eût été réservée, et que sa présence suffit pour que désormais personne n'osât y prétendre. Et cette place, il l'a gardée sans contestation et sans partage, jusqu'au moment où il vint demander, au barreau de la Cour, le rang que lui assurait la supériorité de son mérite. Mais aussi de quelle vaste mémoire, de quel instinct pénétrant et sûr, de quel admirable bon sens, de quelle justesse de jugement, était douée cette merveilleuse nature qui, sans étude souvent, devinait un procès, et marquait du doigt le nœud de la difficulté, ainsi que le moyen de la résoudre.

Il fut le conseil et le guide d'une clientèle aussi honorable que nombreuse. De loin on accourait pour puiser, dans ses entretiens du soir appelés *conférences*, les enseignements et les conseils qui ont calmé bien des douleurs, et sauvé de grandes fortunes. C'est là surtout que se déployait à l'aise toute la sagacité de son esprit, et qu'il trônait en maître. Nul parmi ses confrères ne lui disputa jamais le sceptre de la *conférence*, et la renommée, toujours exacte appréciatrice de nos mérites divers, proclamait en tous lieux cette supériorité qu'attestent aussi d'unanimes regrets. Longtemps encore, retiré dans ce cabinet où furent séchées tant de larmes, préparés tant de succès, il aurait pu répandre sur ses clients et ses con-

frères les trésors d'érudition, de sagesse et d'expérience qu'il avait amassés dans sa longue pratique. Dieu ne l'a pas permis. La mort, si cruelle envers nous, est venue le saisir loin de sa ville natale, de ses confrères, de ce cabinet où il aurait voulu finir comme le soldat au champ d'honneur, et il ne nous a pas été même donné de déposer quelques fleurs sur sa tombe !

L'un des nôtres encore a été frappé sur les hauts sièges de la magistrature où l'avait conduit un mérite éprouvé. Il nous appartenait par le cœur, par les souvenirs et par les sympathies dont il ne cessa jamais de nous donner les plus touchants témoignages. La gloire du barreau fut pour M^e Delquié une sorte de culte, et la toge d'avocat, qui l'avait vu naître et grandir dans l'estime publique, à ses derniers moments lui était encore chère. L'élévation de son esprit, son amour de la vérité, les scrupules de sa conscience, qui le suivaient à la barre et arrêtaient sur ses lèvres toute assertion douteuse, avaient donné à sa parole une autorité dont il était à bon droit orgueilleux. Vos anciens n'ont pas perdu le souvenir de l'éclat de ses débuts. Formé à l'école de M. Roucoule, de l'un de ces grands jurisconsultes que les fortes études d'autrefois léguèrent au barreau moderne comme un témoignage vivant des labeurs et de la vaste érudition qu'imposait, pour être dignement porté, le titre d'avocat, il avait contracté de bonne heure les goûts sérieux et graves auxquels, jusqu'à sa fin, il demeura fidèle. Notre grand Romiguières, contre lequel il fit ses premières armes, répondant à sa plaidoirie pleine de goût et de vigueur, lui adressait, ainsi qu'à son illustre patron, ce gracieux éloge dont j'aime à rappeler le souvenir : « Naguères, » disait-il, employant le langage de la fiction, je me plaisais à » comparer ce grand jurisconsulte au divin Mentor; aujourd'hui » j'ai trouvé son Télémaque. »

M. Delquié appartenait à cette génération qui nous avait donné les Mazoyer, les Féral, les Soueix, et tous ils sont tombés dans la force de l'âge, tous ils se sont éteints au milieu des larmes et de l'estime de la cité qui les avait adoptés pour ses enfants.

Après eux et plus jeune par les années, a disparu aussi un avocat dont la carrière ne fut pas sans quelque éclat, et dont le talent a laissé des souvenirs qui sont à ma douleur une consolation bien douce.

Il ne me convient pas de vous rappeler ses titres à l'affection de

ses confrères. Il fut mon compagnon d'enfance, mon guide et mon soutien dans les premiers pas de la vie, et à ses fraternels encouragements je dois la persévérance qui me fit triompher des obstacles que nous rencontrons tous au début de la carrière. Je ne vous dirai rien de la bonté de son cœur ni de la distinction de son esprit. La douleur aime le recueillement et la solitude. Mais vous accueillerez avec indulgence ce témoignage de pieuse gratitude déposé sur la tombe de celui que Dieu ravit, avant son heure, à ma tendresse et à votre estime.

L'an dernier, Messieurs, dans cette enceinte, se faisait entendre une voix dont la force et la grâce nous remplissaient d'admiration et charmaient nos esprits. Cette voix s'est éteinte; elle s'est éteinte pour jamais! Assez d'autres ont dit, dans un poétique langage, les dons merveilleux que la Providence s'était plu à réunir sur ce front qu'embellissaient toutes les beautés de la jeunesse et où rayonnait une intelligence si élevée et si pure. Fort et protégé du ciel qui devait veiller à la conservation de son œuvre, il s'avancait d'un pas assuré vers la destinée la plus belle, quand tout-à-coup un crêpe funèbre s'est abaissé sur toutes ces espérances; et aux promesses de l'avenir impitoyablement brisées, ont succédé le deuil et le désespoir. Ce coup affreux du sort nous a consternés tous, et nul n'a refusé de prendre sa part de cette immense douleur.

Quand l'horizon chargé de sombres vapeurs annonce la tempête, l'homme recueilli attend dans la crainte et le silence que le destin prononce, et si une tête chérie est frappée dans ses bras, l'éclair qui sillonnait la nue le préparait à cette catastrophe. Mais si la foudre subitement éclate et tue au milieu d'un ciel sans nuage, alors que libre des préoccupations de l'avenir, le cœur inondé de joie et d'espérance se repliait sur lui-même pour savourer avec délices la plus ineffable des félicités que Dieu sur cette terre réserve à ses élus, il n'est donné à personne d'élever son courage à la hauteur d'une telle infortune, et l'âme la plus ferme s'avoue impuissante et vaincue!

Dans cette perfidie du malheur qui se glisse sous le déguisement des illusions les plus douces dans l'intimité de votre demeure pour se précipiter brusquement sur sa proie et vous ravir la plus chère partie de vous-même, il y a quelque chose de déchirant et de cruel qui courbe et qui surprend les caractères les plus énergiques.

Ainsi a été frappé Georges Piou. Il était brillant de force et de santé lorsque la mort a étendu sur lui sa main funeste. A peine il avait commencé sa journée, quand la nuit est venue.

‡ La feuille qui, sous l'haleine du printemps, reverdissait splendide de sève et de vigueur, devait-elle donc être aussi promptement détachée du double rameau qui la nourrissait avec tant d'amour, comme si desséchée par les rigueurs de l'automne, son heure était arrivée de devenir le jouet des vents et des frimas ! Que le vieillard rassasié de jours soit, aux extrémités de la vie, enlevé à notre tendresse, le cœur s'afflige sans doute de la nécessité de cette séparation, mais il se résigne à cette grande loi de la mort qui pèse sur toutes les choses de la création.

Dieu ne nous a pas donné une résignation égale s'il nous condamne, au mépris des lois qu'il a faites, à voir se faner et s'éteindre une existence qui venait d'éclorre, et d'où s'exhalèrent pour monter vers lui des parfums de poésie et d'amour.

C'est pourquoi tous les fronts se sont penchés avec tristesse sur l'urne qui a reçu des cendres si tendrement aimées !
